CGV – BUILT

Nov 12, 2026

Les présentes conditions générales de vente (CGV) encadrent toute vente du programme BUILT à un client consommateur. Elles s'appliquent dès la commande et prévalent sur tout autre document.

Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes CGV régissent la vente en ligne du programme BUILT (le « Programme »), un programme d'entraînement en musculation, entièrement numérique, proposé par Stepbyocé.

Elles s'appliquent à toute commande passée sur le site de vente de BUILT par une personne physique majeure agissant à des fins non professionnelles (le « Client »). Le Client reconnaît en avoir pris connaissance et les avoir acceptées avant de commander, en cochant la case prévue à cet effet.

BUILT est un produit distinct de Méthode ATLAS : l'achat du Programme n'inclut aucun accompagnement individuel. Un éventuel coaching reste une offre séparée, soumise à ses propres conditions.

Article 2 – Identité du vendeur

Le Programme est vendu par :

- **Océane BRIEZ**, entrepreneure individuelle exerçant sous l'enseigne **OB Communication** et la marque **Stepbyocé**
- SIRET : 94123719000017
- Adresse : 15 place de l'Église 77450 ESBLY
- E-mail de contact : hello@stepbyoce.com
- TVA non applicable, article 293 B du Code général des impôts

Le vendeur est désigné ci-après « Stepbyocé ».

Article 3 – Description du Programme

BUILT est un programme de musculation sur 12 semaines, à raison de 4 séances par semaine, conçu pour des débutantes qui fréquentent déjà une salle de sport. Il repose sur une répartition du volume d'entraînement par groupe musculaire, avec une priorité donnée aux abdos, aux fessiers et au dos.

Le Programme est livré sous forme de contenu numérique, sans support physique, et comprend :

- un accès en ligne à la formation « BUILT PROGRAMME » : modules Bienvenue, Tes séances, Ton suivi et Ressources ;
- le programme complet au format PDF ;
- un carnet de suivi imprimable, au format PDF, offert en complément ;
- des bilans aux semaines 4, 8 et 12.

Le Programme est un support d'entraînement collectif et standardisé. Il n'est pas personnalisé et ne comprend ni suivi individuel, ni correction de la technique, ni réponse personnalisée aux questions du Client.

Article 4 – Prix

Le prix du Programme est de **69 € TTC**, en paiement unique. Aucun paiement échelonné n'est proposé.

Le prix est indiqué en euros, toutes taxes comprises. La TVA n'étant pas applicable (article 293 B du CGI), il n'est pas ajouté de taxe supplémentaire. Le prix applicable est celui affiché sur la page de vente au moment de la commande. Stepbyocé peut modifier ses prix à tout moment, sans effet sur les commandes déjà validées.

Le prix inclut l'accès à l'ensemble des contenus décrits à l'article 3. Aucun frais de livraison n'est dû, le Programme étant entièrement numérique.

Article 5 – Pré-inscription et commande

Pré-inscription. Avant le lancement, le Client peut laisser son adresse e-mail dans le formulaire de la page d'attente pour être prévenu de l'ouverture des ventes. Cette pré-inscription est gratuite, n'engage ni le Client ni Stepbyocé et ne vaut pas commande. Elle donne lieu à l'envoi d'e-mails d'information sur BUILT, dont le Client peut se désinscrire à tout moment via le lien présent dans chaque e-mail.

Ouverture des ventes. Les ventes de BUILT ouvrent le 11 janvier 2027.

Commande. Pour commander, le Client :

1. sélectionne le Programme sur la page de vente ;
2. renseigne ses coordonnées et vérifie sa commande ;
3. accepte les présentes CGV et demande expressément l'accès immédiat au contenu (article 8) ;
4. valide et procède au paiement.

La commande est ferme à la validation du paiement. Elle est confirmée par un e-mail récapitulatif envoyé à l'adresse indiquée par le Client. Le Client veille à ce que cette adresse soit exacte et consultée régulièrement.

Stepbyocé peut refuser ou annuler une commande en cas de litige existant avec le Client, de paiement non abouti ou de suspicion de fraude.

Article 6 – Paiement

Le paiement est exigible en totalité à la commande, par les moyens proposés sur la page de vente. Il est traité par des prestataires de paiement sécurisés : Stepbyocé n'a pas accès aux données bancaires du Client et ne les conserve pas.

Le Programme n'est accessible qu'après validation du paiement. En cas d'échec du paiement, la commande n'est pas validée.

Article 7 – Accès au Programme

Après validation du paiement, le Client reçoit par e-mail les informations nécessaires pour accéder à la formation en ligne et aux fichiers PDF, dans un délai raisonnable, en principe immédiat. Si le Client ne reçoit rien, il vérifie ses courriers indésirables puis contacte Stepbyocé à l'adresse indiquée à l'article 2.

L'accès est personnel, non cessible, et valable sans limite de durée, tant que la plateforme qui héberge la formation reste en service. En cas d'arrêt de cette plateforme, Stepbyocé s'engage à proposer au Client un moyen de conserver l'accès à ses contenus, notamment par la remise des fichiers PDF.

Le Client doit disposer d'une connexion internet et d'un appareil compatible. Les contenus pouvant évoluer pour être améliorés, Stepbyocé peut les mettre à jour sans frais pour le Client.

Article 8 – Droit de rétractation

En principe, le consommateur dispose de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour se rétracter, sans avoir à justifier de motif (article L221-18 du Code de la consommation).

Toutefois, ce droit ne peut pas être exercé pour la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel, dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation (article L221-28, 13° du Code de la consommation).

BUILT étant un contenu numérique accessible dès la validation du paiement, le Client, avant de payer :

- demande expressément l'accès immédiat au Programme ;
- reconnaît et accepte qu'en conséquence il **renonce à son droit de rétractation**, et que, dès l'accès au contenu, aucun remboursement ne pourra être demandé sur ce fondement.

Cette demande et cette renonciation prennent la forme d'une case à cocher, distincte de celle des CGV, sans laquelle la commande ne peut pas être validée. Une confirmation de cet accord est adressée au Client avec l'e-mail de confirmation de commande.

Cette renonciation ne prive pas le Client de la garantie légale de conformité (article 9).

Article 9 – Garanties légales

Stepbyocé reste tenue de la garantie légale de conformité applicable aux contenus numériques (articles L224-25-12 et suivants du Code de la consommation) et de la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil).

Si le Programme n'est pas conforme (fichier illisible, contenu manquant, accès impossible), le Client contacte Stepbyocé à l'adresse indiquée à l'article 2, en décrivant le problème. Stepbyocé le met en conformité dans un délai raisonnable, ou, à défaut, procède à une réduction du prix ou à un remboursement dans les conditions prévues par la loi.

Le fait de ne pas obtenir les résultats espérés ne constitue pas un défaut de conformité (article 11).

Article 10 – Avertissement santé et conditions d'utilisation

BUILT est un programme d'entraînement physique intense. Il ne constitue pas un avis médical et ne remplace pas l'avis d'un professionnel de santé.

Avant de commencer, le Client consulte son médecin, en particulier en cas de problème de santé, de blessure, de grossesse, de période postnatale, de traitement en cours ou d'absence de pratique sportive récente. Il choisit lui-même ses charges et adapte l'effort à ses capacités.

Le Client s'engage à interrompre immédiatement l'entraînement en cas de douleur, de malaise ou de gêne, et à consulter un professionnel de santé. Il s'entraîne sous sa seule responsabilité, avec un matériel en bon état et, si besoin, avec l'aide d'un coach de sa salle pour la sécurité et la technique.

Le Client déclare, en commandant, être en bonne condition physique pour pratiquer.

Article 11 – Responsabilité

Stepbyocé s'engage à fournir un Programme conforme à sa description, mais n'est tenue qu'à une obligation de moyens. Les résultats dépendent de nombreux facteurs propres à chacun (régularité, alimentation, sommeil, morphologie, niveau de départ), et Stepbyocé ne garantit aucun résultat physique précis ni délai.

Sauf faute lourde ou dolosive, ou dommage corporel causé par sa faute, Stepbyocé ne peut être tenue responsable des blessures ou des dommages résultant d'une mauvaise exécution des exercices, d'une absence d'avis médical préalable ou d'une pratique non adaptée aux capacités du Client.

Stepbyocé n'est pas responsable des interruptions ou dysfonctionnements de la plateforme d'hébergement, des prestataires de paiement ou du réseau internet, ni des cas de force majeure. Rien dans ces CGV n'exclut ni ne limite les droits que le Client tient de la loi.

Article 12 – Propriété intellectuelle

Le Programme (textes, plans d'entraînement, photographies, vidéos, illustrations, carnet de suivi, identité visuelle, logo BUILT) est protégé par le droit d'auteur et le droit des marques. Il reste la propriété exclusive de Stepbyocé.

La commande confère au Client un droit d'usage strictement personnel, non exclusif et non transférable. Il est interdit de copier, partager, revendre, publier, diffuser, partager ses identifiants ou transmettre le Programme, en tout ou en partie, à des tiers, même gratuitement. Le Client peut imprimer le carnet de suivi et les PDF pour son seul usage.

Tout manquement autorise Stepbyocé à suspendre l'accès du Client sans remboursement, et à engager toute action pour faire cesser et réparer l'atteinte.

Article 13 – Données personnelles

Stepbyocé est responsable du traitement des données collectées pour la pré-inscription et la commande : identité, adresse e-mail, adresse de facturation, historique de commande. Ces données servent à gérer la commande, donner l'accès au Programme, respecter les obligations légales et comptables, et, avec l'accord du Client, l'informer de l'actualité de BUILT.

Ces données sont traitées par les outils utilisés pour la vente et l'hébergement de la formation (notamment Systeme.io et ses prestataires de paiement) et sont conservées pendant la durée nécessaire à ces finalités, puis archivées pendant les délais légaux.

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité de ses données. Il les exerce en écrivant à l'adresse indiquée à l'article 2. Il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Article 14 – Mesures et photos avant/après

Le Programme invite le Client à suivre sa progression (mesures, poids, photos) et, de façon **facultative**, à transmettre ses mesures et photos avant/après via un formulaire dédié aux bilans des semaines 4, 8 et 12.

Ce partage n'est pas nécessaire à l'accès au Programme. Les mesures et photos transmises sont utilisées par Stepbyocé uniquement pour suivre les résultats du Programme. Elles ne sont ni publiées, ni diffusées sans l'accord écrit, libre, spécifique et préalable du Client, qui précise alors où et comment elles seront utilisées, et qui peut retirer son accord à tout moment.

Le Client envoie uniquement des photos de lui-même, et prend garde à ne pas partager de données qu'il ne souhaite pas confier à Stepbyocé.

Article 15 – Réclamations et médiation

Pour toute réclamation, le Client écrit d'abord à Stepbyocé à l'adresse indiquée à l'article 2. Stepbyocé s'efforce de répondre sous 15 jours.

Si le litige n'est pas résolu, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation (articles L611-1 et suivants du Code de la consommation) : [nom et coordonnées du médiateur auquel adhère Stepbyocé].

Article 16 – Droit applicable et juridiction

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, et à défaut de résolution amiable, les tribunaux français sont compétents, le Client consommateur conservant le droit de saisir la juridiction de son lieu de résidence ou celle du lieu du fait dommageable.

Article 17 – Modification des CGV

Stepbyocé peut modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande, dont le Client reçoit une copie avec sa confirmation. Si une clause est jugée nulle, les autres restent applicables.

Dernière mise à jour : 12 novembre 2026.